

L'INSCRIPTION ET LA RÉINSCRIPTION SONT A RENOUVELER CHAQUE ANNÉE. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

PAYEUR

RESPONSABLE LÉGAL 1

AUTORITÉ PARENTALE : OUI NON

NOM ET PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TÉL. FIXE :

TÉL. PORTABLE :

TÉL. PROFESSIONNEL :

COURRIEL :

PAYEUR

RESPONSABLE LÉGAL 2

AUTORITÉ PARENTALE : OUI NON

NOM ET PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TÉL. FIXE :

TÉL. PORTABLE :

TÉL. PROFESSIONNEL :

COURRIEL :

J'inscris mon/mes enfant(s) aux prestations suivantes :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	CLASSE
...
...
...

CANTINE

- Repas Classique
- Repas sans viande
- Repas classique et repas sans viande *
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI) à renouveler chaque année

• **RAPPEL RÈGLEMENT INTÉRIEUR** : « Il est possible d'opter à la fois pour les repas sans viande et les repas classiques. Il vous appartiendra donc d'annuler dans les délais impartis l'un ou l'autre repas sur le portail. En l'absence d'annulation de votre part, deux repas vous seront facturés. »

ÉTUDE POUR LES ÉLÉMENTAIRES

1/Inscription à l'année à partir de :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

2/ Inscription occasionnelle à partir de :

GARDERIE DU SOIR POUR LES ÉLÉMENTAIRES

1/Inscription à l'année à partir de :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

2/ Inscription occasionnelle à partir de :

1/ Inscription à l'année à partir de :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

2/ Inscription occasionnelle à partir de :

MODE DE PAIEMENT : Prélèvement* Chèque CB en mairie Site Parents Service

* En cas de prélèvement et de première demande, vous recevrez ultérieurement l'autorisation de prélèvement à signer et à renvoyer au service périscolaire pour la mise en place du prélèvement.

POUR L'ACCUEIL DU MATIN, DU SOIR ET DU MERCREDI, INSCRIPTION POSSIBLE AUPRÈS DES LUTINS DU VEXIN

Accueil de Loisirs de Marines « La Chamallerie » 7 Bd Gambetta, MARINES :

Tél. : 01 30 39 99 39 - Courriel : clsh.marines@hotmail.fr



Ville de Marines

MAIRIE DE MARINES

4 place du Maréchal Leclerc - 95640 MARINES

Tél. 01 30 39 70 21 – Fax. 01 30 39 96 60

Courriel : contact@mairie-marines.org

www.marines.fr



**PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À RÉCUPÉRER
L'ENFANT À LA SORTIE (AUTRES QUE LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX)**

NOM :
PRÉNOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
N° DE TÉL. DOMICILE :
N° DE TÉL. PORTABLE :

- À APPELER EN CAS D'URGENCE
 AUTORISÉE À PRENDRE
L'ENFANT

NOM :
PRÉNOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
N° DE TÉL. DOMICILE :
N° DE TÉL. PORTABLE :

- À APPELER EN CAS D'URGENCE
 AUTORISÉE À PRENDRE
L'ENFANT

NOM :
PRÉNOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
N° DE TÉL. DOMICILE :
N° DE TÉL. PORTABLE :

- À APPELER EN CAS D'URGENCE
 AUTORISÉE À PRENDRE
L'ENFANT

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION (Uniquement en format PDF)	DOCUMENTS A CONSERVER
<input type="checkbox"/> FICHE SANITAIRE DE LIAISON (Annexe 2) <input type="checkbox"/> COPIE DU CARNET DE SANTE RELATIVE A LA VACCINATION AVEC LE NOM DE L'ENFANT <input type="checkbox"/> AUTORISATION DE TRANSFERT ET D'INTERVENTION MEDICALE OU CHIRURGICALE D'URGENCE (Annexe 3) <input type="checkbox"/> EN CAS DE PREMIÈRE DEMANDE ET SI VOUS SOUHAITEZ BENEFICIER DU QUOTIENT FAMILIAL, FOURNIR L'AVIS D'IMPOSTION 2023 SUR LES REVENUS DE 2022 <i>Pour tous l'avis d'imposition sur les revenus de 2023 devront être transmis au 31/12/2024</i> <input type="checkbox"/> POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT, REMPLIR L'ANNEXE 4 ET FOURNIR UN RIB AINSI QUE POUR UN CHANGEMENT BANCAIRE	RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Annexe 1) GRILLE TARIFAIRE (Annexe 5)

INSCRIPTION À SIGNER PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX
(ou une attestation d'accord d'inscription de l'autre représentant légal si les parents sont séparés)

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications sur la fiche.
Date :

Signature du représentant légal 1**Signature du représentant légal 2**

Valant acceptation du règlement intérieur (maj mars 2023) Valant acceptation du règlement intérieur (maj mars 2023)

Lu et approuvé le règlement intérieur Lu et approuvé le règlement intérieur